

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 26 OCTOBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 OCTOBRE 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAQUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - Mrs Eric DARRIERE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Sarah DOURTHE

POUVOIRS : Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : MUSEE DE BORDA : DONS, AFFECTATIONS, ACQUISITIONS ET DEMANDE DE SUBVENTION

Les collections du Musée municipal de Borda sont régulièrement enrichies de biens patrimoniaux en rapport avec ses différentes orientations thématiques.

Conformément à l'article L 2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces acquisitions doivent être soumises, pour acceptation, au Conseil Municipal.

Il est proposé d'accepter les dons suivants faits au Musée :

- une bouteille d'eau minérale portant une inscription « exposition hydro-minérale du département des Landes » et datant des années 1880, valeur estimée 100 €, par Roger LESGOURGUES, 40 990 MÉES,
- un album de 245 photographies et cartes postales anciennes de tauromachie datant de 1890 à 1980, portant des annotations manuscrites et dédicaces de personnalités du monde taurin, valeur estimée 1 630 €, par Michel ROUYRE, 33 700 MÉRIGNAC,
- un don de 45 monnaies du « trésor de Gourbera », trésor monétaire du IV siècle ap. J.-C., valeur totale estimée 1 350 €, par l'association « Amicale Détection Landes Gascogne » sise 5414 route de Luxey, lieu-dit Boujoc, 40 120 LENCOUACQ,

- un don de 6 monnaies du « trésor de Gourbera », valeur totale estimée 180 €, par Marc HOUZÉ, 40 120 LENCOUACQ.

Il est également proposé d'affecter au Musée une série de plaques en céramique faites à partir des affiches des fêtes de Dax, de 1983 à 2013, données par Jacques CALLEJA, 40 990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX.

Conformément à l'article L451-1 du Code du Patrimoine, les biens destinés à être inscrits à l'Inventaire réglementaire du Musée seront soumis au préalable à l'avis de la Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions.

Par ailleurs, deux œuvres ont été achetées en vente publique le 27 octobre 2007 à Saintes, parmi des lots comprenant essentiellement des ouvrages de tauromachie destinés à la bibliothèque du musée.

Il s'agit de :

- une photographie « Feria de Dax 1967, Paseo », n° 2013.0.18, acquise avec le lot n° 370 pour un coût total du lot de 104,24 €,
- une affiche « Toros en Dax 1980 », n° 2013.0.19, acquise avec le lot n° 376 pour un coût total du lot de 150,57 €,

Un ouvrage, « Instruction de M. l'Evêque d'Acqs, aux fidèles de son diocèse », par Monseigneur Le Quien de Laneufville, Evêque de Dax, n° 2013.0.6, a été acheté le 20 mai 2008 à la Société Biblio Brocantic, 40 530 LABENNE, pour un coût de 160 €.

Ces trois achats ont été acceptés en Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions du 17 mai 2013.

Il est proposé d'affecter ces œuvres au Musée.

Une subvention est susceptible d'être octroyée par l'État pour l'achat en vente publique d'une huile sur toile n° 2016.3.1 d'Amédée Baudit, Landes d'Arlac (près Bordeaux), datée de 1877, pour un coût total de 1 600,30 €.

La Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions du 26 septembre 2016 a rendu un avis favorable à cet achat.

**SUR PROPOSITION DE MADAME DOMINIQUE DUDOUS, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

ACCEPTE le don des œuvres désignées ci-dessus, pour l'enrichissement des collections du Musée de Borda,

ACCEPTE l'affectation des œuvres désignées ci-dessus au Musée de Borda, pour l'enrichissement de ses collections,

APPROUVE l'acquisition des trois œuvres désignées ci-dessus,

SOLLICITE l'avis de la Commission Scientifique Régionale pour les Acquisitions de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, pour l'intégration des œuvres à valeur patrimoniale à l'Inventaire du Musée,

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat, à son taux maximum, pour l'achat de l'œuvre désignée ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de ces opérations.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20171026-18-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 27 Octobre 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».